



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE - SEANCE DU 14 MAI 2012 -

Etaient présents: M. JOURDAN, Mme BEGHAIN, M. BENOIT, M.BERTRAND, M. FIGEAC, M. FRANCE, M. GRANDJEAT, M. LE BLANC, Mme ONG VAN CUNG, M. PERNOT, Mme TAUZIN-CASTELLANOS, Mme VIEIRA, Mme CAMARADE, Mme CROCE, M. BRUN, M. GORGUES, M. LASTECOUERES, Mme NAVARRO-CABALLERO, Mme PINEDE, M. SHOCHI, M. DE LA FUENTE, Mme DUCOURNEAU, Mme DUTHU, M. RIGOLLET, M. SAILLANT, M. SELVA, Mme LAMOULIE, MIIE CLAVEL, MIIE CORNET, MIIE DUFAURE, M. DUVERGER, MIIE PEREZ, M. EL BAZE

Etaient représentés : Mme SENGES

Etaient invités : M. BEYLOT, Mme BOURMAUD, Mme LARGOUET, M. LANDI, Mme RIGAL-CELLARD, M. POLI.

Le président JOURDAN ouvre la séance à 14 H 10. Il aborde l'ordre du jour.

I - <u>APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEIL</u> SCIENTIFIQUES DU 23 FEVRIER 2012 ET 5 AVRIL 2012

Le président JOURDAN, en l'absence d'observation propose de passer au vote.

Votants: 34
Abstention: 0
Blanc/nuls: 0
Contre: 0
Pour: 34

⇒ Le Conseil Scientifique adopte les procès-verbaux des Conseils Scientifiques du 23 février 2012 et 5 avril 2012.

II - PRESENTATION DE MADAME BEGHAIN VICE-PRESIDENTE DELEGUEE A LA DIFFUSION DE LA RECHERCHE ET AUX GRANDS PROGRAMMES INTERNATIONAUX

Le président JOURDAN donne la parole à Mme BEGHAIN qui a été élue viceprésidente déléguée à la Diffusion de la Recherche et aux Grands Programmes Internationaux lors de la séance du Conseil d'Administration du 13 avril 2012.



Mme BEGHAIN dit que dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, elle s'engage à

- promouvoir, accompagner et suivre les grands programmes internationaux (Europe et hors-Europe) à l'articulation de la DR, de la DRI et de la DE
- diffuser et valoriser la recherche (PUB, revues imprimées et en ligne, traductions, mise en ligne de conférences enregistrées, etc.) à l'échelle locale (interne et externe), nationale et internationale
- suivre la mise en place de la MILC sur le plan culture et scientifique et pédagogique (en lien avec le chargé de mission MILC au PRES)
 - à mettre en place une politique des Honoris Causa.

III - INSTALLATION DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE

M. LE BLANC dit que la Commission de la Recherche, qui comprend 15 membres, est incomplète à ce jour. Il manque une personne au collège C, une au collège D et une personnalité extérieure. M. SOSHI s'est proposé au collège C. Au collège E, il y a 2 places et quatre candidats. La commission se réunira pour préparer le prochain CS du mois de Juin

Mme CROCE demande des précisions sur le fonctionnement de cette commission.

- M. LE BLANC rappelle les missions de la Commission de la Recherche qui prépare les Conseils Scientifiques.
 - M. FIGEAC propose de nommer Monsieur de la FUENTE au collège D.

Le président JOURDAN dit que l'on ne peut pas le faire sans son assentiment mais qu'on le rajoutera après.

- M. LE BLANC demande si deux candidats BIATOS des collèges E et F pourraient se désister.
- M. RAMBAUD ajoute que sinon il faudra procéder à un vote au scrutin de liste plurinominal.
- M. LE BLANC propose une interruption de séance pour que les candidats aux collèges E et F puissent se concerter. A l'issue, il annonce que Mme DUTHU et M. SAILLANT sont candidats aux collèges E et F. Il annonce la démission de M. COUTELLE personnalité extérieure de la Commission de la Recherche.

Le président JOURDAN précise que c'est en raison d'un risque de conflit d'intérêt en relation avec son activité professionnelle à la librairie Mollat.

- M. PERNOT demande ce qu'il en est du représentant du CNRS.
- M. SAILLANT dit que le délégué régional du CNRS vient juste de prendre ses fonctions.
- M. GRANDJEAT demande si le Conseil Scientifique peut siéger valablement sans personnalité extérieure.
- M. RAMBAUD répond par l'affirmative, en attendant que le président en nomme une autre.



M. FIGEAC propose M. BERGES des Archives Départementales de la Gironde qui est une personnalité intéressée par nos travaux de recherche.

Mme BOURMAUD ajoute que le service de recherche a travaillé avec lui sur une convention.

Le président JOURDAN propose de le contacter.

M. LE BLANC lit la liste des candidats à la Commission de la Recherche. Il propose de passer au vote.

Votants: 34
Abstention: 0
blanc/nuls: 0
Contre: 0
Pour: 34

⇒ Le Conseil Scientifique adopte la liste des membres de la Commission de la Recherche.

III - PRESENTATION DE L'INSTITUT DE LA PENSEE CONTEMPORAINE

M. LE BLANC souligne d'abord qu'il s'agit d'un projet qui impliquera pour exister que tous s'en approprient l'idée. il indique, qu'au travers de la création de cet institut, l'enjeu est de susciter dans le paysage hexagonal, des réflexions croisant les sciences humaines, la littérature et les arts, afin de déterminer, de spécifier et d'affiner les conditions géographiques, historiques, sociales, esthétiques, philosophiques, intellectuelles d'un diagnostic du présent. L'articulation de la théorie critique et de l'esthétique est privilégiée. Inscrit dans l'université Michel de Montaigne Bordeaux3, ce laboratoire aura pour ambition, conformément à la pensée de Montaigne, d'analyser le contemporain sous toutes ses formes. Il s'agit de fournir, en partenariat avec les institutions culturelles, économiques et politiques de la métropole bordelaise et au-delà, des clefs de compréhension du monde contemporain incluant notamment une analyse des changements sociaux et politiques, des nationalismes et des populismes, les cultures digitales, un intérêt pour le néolibéralisme et le « welfare state », les relations Europe/Etats-Unis, Europe/Afrique, la défense des libertés, l'analyse des peurs sociales, des formes contemporaines de la culture, des rationalités scientifiques. L'enjeu est d'articuler le local et le global, en étant, d'un côté, très pointu sur la recherche internationale par l'intermédiaire de connexions avec des structures similaires et de l'autre côté en lien avec un territoire pour parvenir à une pensée du glocal (penser global et agir local).

Ce laboratoire de la pensée contemporaine est un lieu immatériel. Il entend :

- Susciter des travaux originaux sous forme de conférences, journées ou colloques
- Annoncer une série d'événements produits à Bordeaux3 et tenir lieu de vitrine électronique.
- Créer une archive du contemporain disponible sur le site du laboratoire et aussi sous la forme d'une collection qui pourrait être hébergée dans la collection « Diagnostics » des Bords de l'eau, sous le titre de « Diagnostics de la pensée contemporaine ».

Ses missions seront de construire une plate-forme de réflexion intellectuelle élargie, susceptible d'animer et d'inspirer les débats intellectuels, de servir d'outil de référence pour des expertises publiques, de rendre intelligibles les débats publics, de construire une culture



publique de la pensée contemporaine, de servir de forum d'idées international, et d'organiser des conférences internationales (en partenariat avec le TNBA et la librairie Mollat).

Ce laboratoire pourrait avoir vocation à faire naître des programmes originaux de recherche. Il compte, en particulier, proposer :

- Les « guerres culturelles » contemporaines (religion, fanatisme et tolérance ; nations, nationalismes et cosmopolitisme ; les nouvelles querelles des universaux ; violence et non-violence.
 - Fiction, non fiction (art et identité, art et frontières, arts digitaux, art et science),
 - Europe, Amérique, Afrique,
 - Théorie critique, philosophie sociale, néolibéralisme,
 - Le féminisme et le genre,
 - Les Lumières,
 - Ville, environnement,
 - Le soin.
- Le laboratoire de la pensée contemporaine est un laboratoire immatériel dont les membres du comité peuvent se réunir mais qui ont vocation à constituer un groupe immatériel. Il est constitué d'universitaires de Bordeaux3, des autres sites bordelais, d'autres universités françaises et étrangères, de personnalités extérieures.

Mme CROCE demande si les différents programmes sont à élaborer.

- M. LE BLANC répond qu'il n'y a rien de programmatique, il s'agit de trouver des pistes pour construire une politique publique de la pensée contemporaine.
- M. BEYLOT demande si l'institut aura une dotation budgétaire et des moyens humains.
- M. LE BLANC précise que vu le manque de moyens, faire fonctionner l'institut en prenant sur les crédits de la recherche de Bordeaux 3 n'est pas envisageable. Par contre un comité scientifique sera mis en place et un site internet sera hébergé à Bordeaux 3 ce qui suppose un partenariat logistique.
- M. SAILLANT dit qu'il ne faut pas laisser croire qu'il y a derrière l'institut une vraie structure de laboratoire. Il faudra nourrir le site ce qui demandera des moyens humains.
- M. PERNOT dit qu'il a du mal à voir comment ça peut fonctionner. Il ajoute qu'il faudrait aussi réfléchir à une dimension épistémologique comme vision de notre idéologie contemporaine. Il demande comment cela va se passer pour la publication des actes des journées.
- M. LE BLANC répond qu'il ne s'agit pas d'organiser des journées mais d'héberger des annonces de journées. Il est intéressant de posséder un élément informel et souple comme outil à disposition des chercheurs qui leur permette de faire un certain état des lieux de la pensée contemporaine
 - M. PERNOT dit qu'utiliser le terme d'institut ou laboratoire introduit une confusion.
- M. GRANDJEAT ajoute que le projet est intéressant mais que le terme institut de la pensée contemporaine, fait penser à un centre de recherche. Il s'associe à la réaction de M. PERNOT. Dans ce nouvel outil transversal fait pour dynamiser la recherche de l'établissement, on trouve les thématiques des PSE. Il demande comment, sans budget,



accompagner les séminaires. Il ne voit donc pas l'intérêt du projet et a le sentiment que cela brouille les choses.

- M. FRANCE fait remarquer qu'il faudrait plutôt parler d'« impensée contemporaine ».
- M. LE BLANC répond que l'un des buts de l'institut est d'y enraciner les différents axes de recherches.
 - M. GRANDJEAT dit qu'il a le sentiment qu'il mène un projet personnel.
- M. LE BLANC lui répond que son projet personnel est solidement établi dans d'autres démarches qui n'ont pas besoin d'un tel outil. Il entend rappeler la volonté générale qui prime sur toutes les volontés particulières. D'autre part, cet institut n'ayant aucune enveloppe financière, ne pourra en aucun cas héberger ou être à l'origine des PSE. Il s'agit de deux réalités différentes.
- M. LANDI demande ce que deviennent les « Transverses » et l'Ecole Doctorale. De plus, il s'interroge sur la problématique de la définition du contemporain.
- M. LE BLANC répond que tout peut y rentrer dans la mesure où il est souvent l'implicite de toute recherche, y compris celle portant sur le passé. Il s'agit d'élucider cet implicite pour le rendre intelligible dans une culture du contemporain qu'il faut expliciter.
- M. BRUN demande comment on va pouvoir susciter des recherches sans budget. Il s'étonne que cet institut s'appuie sur un site internet alors que beaucoup de centre de recherches n'en possèdent pas. Créer une plateforme transversale sans que les autres chercheurs aient des sites est une gageure. Il préférerait valoriser les plateformes web existantes.
- M. LE BLANC répond que ce qui est intéressant, c'est de pouvoir mettre en place une plateforme de réflexion élargie et dynamique. Avec l'annuaire de la recherche nous avons déjà initié une démarche de ce type et l'institut de nuira pas à cet élan. Rien n'empêche de travailler sur deux fronts.

Le président JOURDAN ajoute qu'il s'agit de deux phases de valorisation de la recherche. Il est indispensable d'interroger en dehors de notre milieu. Ce projet est à construire dans le temps.

- M. PERNOT dit que cet atelier immatériel nous permettrait de nous démarquer des institutions.
 - M. GRANDJEAT n'est pas d'accord car il s'agit d'un outil de valorisation.
 - M. BERTRAND propose de gérer le site sous forme de blog.
 - M. LE BLANC signale que ce serait se priver d'une dimension de travail collectif.
 - M. DUVERGER dit que cela ressemble à un «Think tank ».

Mme CAMARADE fait remarquer que l'on tourne autour de l'idée de plateforme qu'il faudrait définir plus précisément.

M. GORGUES demande si le site sera hébergé par Bordeaux 3 ou à l'extérieur.



M. LE BLANC dit que l'on n'échappera pas au problème des moyens. La librairie Mollat serait prête à héberger et à nourrir le site mais ce serait alors extérieur à Bordeaux 3, ce qui n'empêcherait pas, évidemment, un renvoi sous forme de lien mais d'autres solutions sont à rechercher avant.

IV - <u>REFLEXION SUR LA DEFINITION DES AXES DE LA POLITIQUE</u> SCIENTIFIQUE D'ETABLISSEMENT

- M. LE BLANC rappelle que deux axes prioritaires de la recherche avaient été définis par la commission de la recherche et le Conseil Scientifique. Deux enseignants chercheurs avaient accepté cette mission d'animation de nos axes. M. Yves RAIBAUD, Maître de Conférences HDR membre de l'UMR ADES, spécialisé dans les questions de territoire, pour l'axe « Environnement, Nature, Ville » et M. Frédéric BRAVO, linguiste de formation, pour l'axe « Mobilités, Hybridations, Identités plurielles ». Ces animateurs ont une fonction de médiation. Ils renforcent les liens déjà existants et suscitent des collaborations, ils travaillent en relation avec le vice- président du CS et la direction de la recherche. M. LE BLANC demande que l'on commence à réfléchir sur un bilan pour le rediscuter dans le cadre du Conseil Scientifique et plus largement à Bordeaux 3 pour savoir si on reconduit ces axes ou si on les fait évoluer.
- M. FIGEAC répond qu'il est difficile de prendre parti ans savoir un état de ce qui a été réalisé.
- M. GRANDJEAT dit que les axes ont marché dans la mesure où il y avait un lien avec certains projets de recherche. Par contre dans leur fonction d'émergence de projets transdisciplinaires, ils ont échoué. Partant de ce constat, plusieurs possibilités s'offrent à nous, soit les diluer, soit les redéfinir ou les supprimer complétement.
- M. LE BLANC répond qu'il y a des liens entre Ville et Genre et l'axe Environnement, Nature, Ville. Il dit qu'il a le sentiment que Ville et Environnement a fonctionné. La réflexion sur les axes qui va être menée doit pouvoir se faire en repartant des travaux des enseignants chercheurs et ne doit pas être décrété par le haut. Pour qu'un axe fonctionne il faut qu'il soit à la jonction explicite de plusieurs centres de recherche
- M. GRANDJEAT dit que c'est un bon exemple car « Ville et Genre » aurait fonctionné même s'il n'y avait pas eu d'axes.

Le président JOURDAN répond que le bilan est indispensable et qu'il sera proposé rapidement.

- M. LE BLANC ajoute que le diagnostic doit tenir compte de l'urgence qu'il y a à prendre une décision sur les « Tranverses ».
- M. BEYLOT signale que pour les « Tranverses» du mois d'octobre rien n'est encore programmé.

Le président JOURDAN précise que tout a été gelé du fait de la campagne pour l'élection du président de l'université mais ce qui n'implique pas que nous ayons renoncé à une politique d'établissement.

M. LASTECOUERES propose de s'appuyer sur les directeurs des équipes de recherches pour établir le bilan évoqué.



Le président JOURDAN répond que toutes nos institutions doivent être sollicitées sans privilégier un échelon particulier.

- M. PERNOT propose d'inclure « Les Transverses dans le bilan ».
- M. LE BLANC dit qu'il faut analyser les raisons du succès relatif des « Tranverses » qui s'explique en partie par un défaut d'engagement des acteurs sollicités.

Mme CROCE demande si deux axes ce n'est pas trop peu et si il ne faudrait pas faire un état de toutes les tranversalités.

M. FRANCE s'oppose à cette idée car les équipes de recherches sont écrasées par les activités.

Mme BEGHAIN signale que les responsables de formation n'ont pas joué le jeu par rapport à leurs étudiants de Master.

- M. LE BLANC dit qu'il est bien conscient de la dimension d'épuisement des équipes de recherches. Il propose de fixer à la mi-quinquennal la date de transformation des axes.
- M. FIGEAC ajoute que cette évolution devra être finalisée au moment de la rédaction du quinquennal.
- M. GRANDJEAT dit qu'il y à la fois un problème de calendrier et un problème technique et que les porteurs de projet ne sont pas accompagnés pour aller vers les axes.
- M. PERNOT ajoute que l'interdisciplinaire revient aussi à prendre le temps d'écouter le discours de l'autre

Mlle PEREZ demande si l'on ne devrait pas associer les doctorants à l'organisation des transverses.

Mme BEGHAIN dit qu'il y a beaucoup d'équipes qui font appel à des doctorants notamment pour le montage des programmes blancs.

- M. DUVERGER dit que les doctorants voudraient porter des projets et qu'au sein des transverses ils sont sous-représentés.
- M. LANDI propose de demander aux doctorants de plus participer à l'organisation des séminaires.
 - M. DUVERGER dit qu'il y aura des appels à proposition pour créer des initiatives.

Mlle CLAVEL dit que les appels à communication ne passent pas par les équipes de recherche mais par l'Ecole Doctorale.

Mme CAMARADE souhaite que les projets soient adressés au directeur d'équipes.

M. SAILLANT signale que les doctorants avaient été sollicités pour organiser «Les Tranverses».

V - REFLEXION SUR LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

➤ Listes des collections des PUB



Mme RIGAL-CELLARD Directrice des Presses Universitaires de Bordeaux remercie les conseillers pour leur invitation. Elle présente le fonctionnement des PUB qui rassemble actuellement 42 collections, dont 40 de recherche et qui pour la seule année 2009 a publié 35 ouvrages papiers dont 6 numéros de revues et 9 publications de recherches. Elle précise la stratégie des PUB, la difficulté du travail au quotidien.

M. POLI ajoute que les PUB ont un Conseil Scientifique qui est une instance à caractère consultatif.

Mme RIGAL-CELLARD précise que les PUB sont au service des enseignants chercheurs qui veulent publier leurs travaux. Elle dit que dans l'avenir il conviendrait de rationaliser les modes de financement et mieux maîtriser l'inflation des collections.

M. LE BLANC se livre alors au constat suivant. Il existe 38 collections. 308 titres ont été publiés depuis 1990, soit en moyenne 8 titres par collection. Si on les reporte dans le temps, chaque collection n'ayant pas été créée au même moment, cela donne une durée de vie moyenne pour une collection de 11 ans (10 ans et 7 mois exactement). Rapporté à cette durée, le nombre de titres publiés revient donc à 28 titres par an. Ce qui est incontestablement bien mais fait apparaître tout de suite le problème : c'est que, rapporté à l'ensemble des collections, on a, de ce fait, 0,7 ouvrage environ par collection. ler constat : beaucoup trop de collections. Ilème constat : beaucoup trop de collectifs par rapport aux ouvrages personnels. Souvent, on sait que les collectifs sont eux-mêmes issus de colloques... 3^{ème} constat : les ventes sont très faibles et les tirages, en movenne, sont trop importants par rapport aux ventes. 4ème constat : beaucoup trop de collections par discipline. Souvent la collection se confond avec une spécialité au lieu d'embrasser une discipline. Actuellement, à titre d'exemple : 3 collections en anglais, 6 collections en histoire, 8 en lettres. 5^{ème} constat : des collections ont cessé de publier qu'il conviendrait de fermer dores et déjà : 2 depuis 2006, 2 également depuis 2005, 1 depuis 1998, 7 depuis 2008, 3 depuis 2009. Ce qui fait quand même que 15 collections n'ont rien publié depuis 3 ans. 6ème constat : Certaines collections sont délocalisées, Université de Nice, Université de Paris8 ou sont aux mains de collègues qui sont à la retraite. Il propose, comme suggestion, de veiller au bon fonctionnement collégial des comités éditoriaux et scientifiques, de regrouper les collections par discipline en leur conférant un nom unique identifiable, avec plusieurs directeurs de collection, pour dynamiser la collection, de reprendre l'idée développée par Michel Figeac de créer une collection hébergeant nos meilleures thèses pour ouvrir les PUB aux doctorants et, enfin, de faire que les directeurs de collection soient tous en activité dans notre université.

Mme RIGAL-CELLARD trouve que c'est difficile à mettre en place mais qu'une partie du comité éditorial a été renouvelé.

Le président JOURDAN souligne que le comité éditorial des PUB ressemble à un comité de sélection.

- M. GRANDJEAT est partisan de faire prendre les décisions de regroupement par le comité éditorial.
- M. FRANCE demande des précisions sur les dépenses des PUB et le montant des subventions.

Mme RIGAL-CELLARD répond que les PUB reçoivent 51 000 euros de subvention avec un chiffre d'affaires de 156 000 euros. Ce sont les impressions et la mise en page qui reviennent le plus cher. Elle ajoute que les PUB ont signé un contrat avec la société I-matériel pour la diffusion de livre en ligne.



Mme BEGHAIN précise que l'on avait déjà eu cette discussion au Conseil Scientifique en 2009 et que certains collègues sont peu réceptifs à la publication en ligne mais qu'il convient d'encourager cette dynamique.

Mme LARGOUET dit qu'il y a une offre intéressante de documents numérisés pour les particuliers mais, pour les PUB il faudrait contacter d'autres plateformes comme Cairn ou Muse.

M. FIGEAC propose, pour économiser sur les couts de faire la mise en page à domicile. Il faut être prudent avec la mise en ligne. Il préfère un livre papier. Pour les collections, il souhaite qu'il n'y en ait qu'une par discipline et d'autres transversales adossées aux projets d'établissement.

Mme RIGAL-CELLARD souligne que la mise en page prend beaucoup de temps.

- M. SAILLANT précise que la pratique qui se développe conduit à une suspension des subventions des revues papier et au soutien des revues en ligne.
- M. FRANCE dit que l'humanité a fait un grand pas en passant du volumen au codex.

Mme BEGHAIN précise qu'il ne s'agit pas de renoncer au papier mais que les publications scientifiques ont tout à gagner à être diffusées en ligne.

M. POLI dit qu'il y a six collections qui ne publient plus et d'autres qui seront bientôt dans ce cas. Nous ne sommes qu'au début de l'édition électronique.

Mme CAMARADE propose d'organiser ce renouvellement éditorial dans un souci de parité.

Mlle DUFAURE dit que si l'on ne retient que les collections vivantes cela augmente le taux.

Mme DUTHU ajoute que dans le cout de commercialisation d'un livre numérique il faut intégrer l'économie de l'impression et du stockage.

Mme DUCOURNAU signale que pour les Cahiers d'Outremer le nombre d'abonnés a diminué et que de nouvelles recettes ont été dégagées grâce à la numérisation.

M. LE BLANC dit qu'il faudra être attentif à l'équilibre entre papier et numérique et affiner les orientations.

VI - QUESTIONS DIVERSES

> Situation de la plateforme 3D

M. LE BLANC informe les conseillers de la situation de la plateforme 3D.

M. FRANCE dit que la situation est très grave. Un accord a été conclu entre Bordeaux 3 et le CNRS sur le maintien de l'UPS 3D dans les locaux de l'Archéopole. Il s'agit d'une volte-face totale qui aura pour conséquence la perte pour Bordeaux 3 et Ausonius du contrôle de l'Odéon de l'Archéopole. Face à cette situation ingérable de partage de l'espace que l'on peut qualifier de coup porté à l'activité de valorisation d'Ausonius et au Labex Lescarb, Mme Valérie FROMENTIN a remis sa démission. Il demande au président de



refuser cette démission qu'il qualifie de catastrophique et il exprime son soutien à Mme FROMENTIN qui pilote également le Labex. Enfin, il souhaite que l'on puisse, par la concertation, trouver une solution honorable et viable.

Mme NAVARRO-CABALLERO se plaint que la cohabitation entre les personnels du CNRS et ceux de Bordeaux 3 soient impossibles.

M. SELVA dit qu'il faut faire l'historique et constater qu'au départ la plateforme 3D appartenait à Ausonius.

Le président JOURDAN précise que la plateforme est liée l'Archéopole. Le problème de répartition des surfaces d'Ausonius a engendré une crise qui dure depuis 18 mois. La sortie physique de la plateforme 3 liée à l'Odéon n'est pas possible. Il a été envisagé la création d'une UPS à la MSHA. En tant que cotutelle nous avons partagé les lieux. l'UPS paiera des charges pour l'occupation des locaux. Il s'agit d'une solution de compromis. Il regrette la démission de Mme FROMENTIN et souhaite qu'elle la retire.

- M. FRANCE dit qu'une clarification institutionnelle est désormais devenue indispensable. Mme FROMENTIN a pris cette décision parce qu'elle a été désavouée. Il y a eu un audit Bordeaux-CNRS. Un accord avait été trouvé et on est revenu dessus et c'est Ausonius qui est perdant.
- M. GRANDJEAT s'étonne que l'on traite un problème aussi important en question diverse.

Le président JOURDAN dit qu'il s'agit d'une question diverse majeure.

- M. LE BLANC souligne que cette question a bouleversé légitimement l'ordre du jour et qu'il a personnellement tenu à la faire figurer juste après les trois éléments de recherche analysés antérieurement pour bien en souligner l'importance.
- M. FIGEAC ajoute que c'est une affaire grave qui met en cause l'un de nos laboratoires. Face à la diversité des discours des différents protagonistes, il demande la réunion d'un conseil scientifique exceptionnel.

Le président JOURDAN dit qu'il faudra inviter le CNRS et que la solution ne se trouve pas dans une libération totale. Il réaffirme son refus de la démission de Mme FROMENTIN, personne qui a fait et qui continue à faire beaucoup pour notre université.

M. LE BLANC propose de réunir tous les acteurs plutôt qu'un Conseil Scientifique exceptionnel.

> Demande de dérogation pour des contrats doctoraux.

M. LE BLANC présente 5 demandes de dérogation pour candidater à un contrat doctoral.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants: 34
Abstention: 0
Blanc/nuls: 0
Contre: 0
Pour: 34



- **→** Le Conseil Scientifique adopte les demandes de dérogation pour des contrats doctoraux.
 - > Dossiers de demande de subvention région pour des appels à projet.
- M. LE BLANC dit qu'il y a six dossiers de demande de subvention région pour des appels à projet d'organisation de colloques scientifiques présentés par le CEMMC, Ausonius, Histoire de l'Art, CLARE, SPH, TELEM.

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants: 34
Abstention: 0
Blanc/nuls: 0
Contre: 0
Pour: 34

- → Le Conseil Scientifique adopte les demandes de subvention région pour des appels à projet.
- > Création de la chaire d'excellence Gilles Deleuze « Métropole, nature, démocratie ».

Mme BEGHAIN dit qu'il s'agit de la création d'une chaire d'excellence financée par la fondation Université de Bordeaux, en partenariat avec le C2D (conseil de développement durable auprès de la Communauté urbaine de Bordeaux), Bordeaux3 et Sciences Po Le projet a été piloté par Fabienne BRUGERE. C'est la première chaire d'excellence en SHS qui vise à faire venir un mois par an un chercheur qui travaille sur les thématiques « métropole, nature, démocratie ». La première année a pour axe thématique : « justice environnementale ».

Le président JOURDAN propose de passer au vote.

Votants: 34
Abstention: 0
Blanc/nuls: 0
Contre: 0
Pour: 34

- **⇒** Le Conseil Scientifique adopte la demande de rattachement à l'Ecole Doctorale d'une chaire d'excellence.
- M. DUVERGER demande au conseil que l'on engage une réflexion sur les conditions de vie des doctorants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 00.

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN